

draient l'engagement de ne pas fabriquer d'armes atomiques ou de ne pas en obtenir le contrôle d'une autre manière. De l'avis du Canada un accord conclu sur ces bases aurait une importance considérable pour le développement de la paix et de la sécurité mondiales.

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans le développement de l'énergie nucléaire. La fabrication des armes atomiques se situe depuis longtemps dans le cadre de nos possibilités techniques. Mais le Canada s'est toujours fixé pour une politique de ne pas mettre en œuvre ces possibilités et de se concentrer sur les utilisations pacifiques de l'atome. Nous gardons cette position. Il est d'autres nations, l'Inde en particulier, qui bien que capables de fabriquer des armes nucléaires ont adopté la même attitude à cet égard. C'est là, à notre avis, la position qui peut le mieux servir la cause de la paix.

J'ai parlé jusqu'ici du rôle que l'Organisation des Nations Unies a joué et doit continuer de jouer pour le développement de la paix et de la sécurité mondiales. Je passerai maintenant à un autre aspect majeur du rôle que doivent exercer les Nations Unies afin d'élargir davantage le champ de la coopération internationale et du développement de la prospérité dans le monde.

La paix et la prospérité mondiales sont étroitement liées l'une à l'autre. D'une part un climat de paix dans le monde est indispensable si nous voulons mener une lutte contre la pauvreté, la faim et la maladie avec une entière efficacité et en mobilisant entièrement toutes les ressources dont nous disposons. D'autre part, il ne peut y avoir de perspective certaine de paix et de sécurité dans un monde dans lequel la richesse et la pauvreté sont réparties de manière si inégale.

Nous aborderons prochainement la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour le développement. Les années 1960 à 1970 ont été ainsi désignées de permettre la réalisation dans les pays en voie de développement d'objectifs de croissance économique qui offriraient un espoir de réduire l'écart existant entre le niveau de vie de ces pays et celui des pays industrialisés. Il s'agissait d'objectifs minimums qui représentaient un compromis entre ce qui devait être réalisé et ce qu'il était raisonnable d'attendre d'un point de vue pratique. L'expérience a montré que même ces objectifs minimums ne peuvent être atteints que si les pays en voie de développement dirigent comme il convient leur effort national et si cet effort est appuyé par des politiques internationales appropriées. L'expérience a prouvé en outre que le commerce a une contribution vitale à fournir dans tout processus de développement.

C'est afin de jeter plus de lumière dans ce domaine que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement s'est réunie à Genève au début de l'année. C'est la conférence économique la plus importante qui ait jamais eu lieu dans toute l'histoire des Nations Unies ou dans celle des autres organisations. C'est également la première conférence qui ait envisagé de manière synthétique le problème du sous-développement qui affecte les deux tiers de la population mondiale. C'est grâce à elle que nous avons pu mesurer l'ampleur du problème.